



MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél : 01 34 87 01 68

E.mail : mairie@gambais.fr

AVIS

ALLOCATION D'ENERGIE POUR LES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe qu'il a été décidé de verser pour l'hiver 2022/2023, une **allocation de consommation d'énergie** d'un montant de 200 euros, aux personnes :

- Non imposables sur les revenus de l'année 2021 (avis d'imposition 2022),
- Non imposées sur les revenus de l'année 2021 (avis d'imposition 2022) âgées d'au moins 65 ans et aux retraités entre 60 et 65 ans n'ayant pas d'activités rémunérées,

Si vous répondez à ces critères, merci de déposer votre **avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021** ainsi qu'un **RIB** en Mairie **avant le 1^{er} octobre 2022**.

Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

Cette allocation sera versée par virement bancaire au cours du dernier trimestre 2022.

Le 1^{er} septembre 2022



Raphaël NIVOIT
Maire de Gambais